

Le Petit

n°41 – janvier 2002



5e année

site : <http://usan.fr.st>

Le mensuel d'information de l'USAN

mél : usan@fr.st

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 12 janvier 2002

14h30 Daniel PREVOT, président sortant, ouvre la séance en présence de **18** membres actifs 2001, à jour de cotisations 2002, présents ou représentés (*BLIND J.-M.*, *CARIGI I.* (procuration), *CARIGI P.*, *CUXAC P.*, *GOBERT S.*, *LIBERT P.*, *MARTIN Marie*, *MARTIN Martial*, *MAUJEAN B.*, *METZGER J.-L.*, *MICHEL A.* (procuration), *ODINOT P.*, *PREVOT C.*, *PREVOT D.*, *PREVOT E.*, *PREVOT V.* (procuration), *ROUMEGOUS C.* et *WIRTZ C.*) ainsi que d'un nouveau membre (*MAUJEAN M.*), d'un membre honoraire (*WEBER A.*) et d'un spéléo extérieur (*HERBILLON C.*) venu pour le bilan du Quarantenaire du club.

Le quorum (2/3 au moins des **37** membres actifs 2001 à jour de cotisations) de 25 membres n'étant pas atteint, l'assemblée ordinaire, conformément à l'article 6 des statuts, est suspendue pour une durée de 30 minutes au terme de laquelle se tiendra une assemblée extraordinaire avec les membres présents ou représentés.

RAGARU B. rejoint l'AG (**19** votants).

15h00 L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte par le président qui présente le cinquième numéro d'Usania, l'annuaire de l'USAN rassemblant les informations nécessaires aux membres de l'AG.

Le président et le secrétaire présentent les **renseignements statistiques** concernant le club pour

l'année 2001 : **évolution de l'effectif du club depuis 1981** (84 membres actifs en 2001), **taux de reconduction des membres** (74 % en 2001), **répartition selon le nombre d'adhésion des 278 personnes qui ont été membres de l'USAN depuis 1981** (environ la moitié ne sont restés qu'un an au club ; les membres restent au club environ 3,3 ans), **moyenne d'âge de 30 ans** (en baisse depuis 1999), **taux de féminisation du club, localisation des membres** (36 % de nancéien, 30 % dans l'agglomération nancéienne, 21 % en Meurthe-et-Moselle), **nombre de cadres** (environ 1 pour 6 membres), **répartition en âge au club.**

CONTAL J. et *PREVOT N.* rejoignent l'AG (**21** votants).

15h10 Le président lit son **rapport moral** dans lequel il présente une statistique régionale (la fédération n'a pas pu envoyer à temps ses statistiques) sur le nombre de fédérés, les âges et la féminisation des clubs et CDS dans la LISPEL. Il informe l'AG de la forte présence de l'USAN à la direction du CDS, de l'AAMLS et de la LISPEL. Il déplore le faible nombre d'abonnements (*BBS*, *KARSTOLOGIA*, *SPELUNCA*) au club puis rappelle qu'il serait souhaitable que de nouveaux initiateurs soient formés ainsi qu'au moins un moniteur spéléo. Il présente enfin une statistique rétrospective de la LISPEL et de ses clubs depuis 1978.

Il rappelle aux membres de l'AG que le club doit se poser des questions quant aux demandes d'adhésions de jeunes de 12 à 15 ans qui sont toujours rejetées, faute de structure adaptée.

15h20 Le trésorier brosse le **compte rendu financier** :

Ce budget exceptionnel est dû aux fortes hausses de

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, «a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles» (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances sous le numéro 147102.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
◻ Directeur de publication &
◻ Responsable de rédaction :
◻ Christophe PREVOT
.....
◻ Imprimeur : USAN - NANCY
◻ ISSN 1292-5950
◻ Dépôt légal n°1303 / Jan. 2002
.....

BILAN FINANCIER 2001 :

RECETTES		DÉPENSES	
	en francs F	en euros €	
Cotisations :	34 237,50	5 233,19	29 432,50..... 4 473,24
Subvention ville de Nancy :	9 000,00	1 372,04	Frais administratifs :
Subvention FNDS :	5 300,00	807,98	Investissements :
Subvention Conseil général :	250,00	38,11	19 217,75..... 2 929,73
Manifestations :	37 958,20	5 786,6922 622,90..... 3 448,84
Licences initiation :	3 444,00	525,031 632,00..... 248,80
Piscine :	1 320,00	201,23940,00..... 143,30
Carburé :	2 210,00	336,911 669,20..... 254,47
Promotion :	1 200,00	182,94	Provision :
Divers :	845,35	128,87	12 000,00..... 1 829,39
TOTAL :	95 855,05	14 612,99	95 475,00..... 14 555,08
Sur CCP au 31/12/2000 :	5 672,18	864,72	Sur CCP au 31/12/2001 :
			6 052,23..... 922,66
BILAN ANNUEL :	101 527,23	15 477,71	101 527,23..... 15 477,74

licences initiation). Le budget 2001 dépensable se monte à 39 648,50 F, est en hausse de 12 066,90 F par rapport à 2000.

Le trésorier remercie particulièrement la ville de Nancy pour les efforts financiers vis-à-vis du club ainsi que le FNDS et le Conseil général. Il félicite également les acteurs des manifestations pour les entrées d'argent.

Patrick CARIGI nous donne un aperçu du budget du Quarantenaire : les dépenses se montent à environ 22 300 F et les recettes à 20 700 F (dont 15 250 de subventions et 5 450 dus aux participants). cela laisse une charge pour le club de seulement environ 1 600 F !

NUS Al. et *NUS F.* rejoignent l'AG (23 votants).

15h50 Le secrétaire dresse ensuite le **bilan d'activités du secrétariat** : l'ensemble des objectifs n'a pas été atteint faute de main d'œuvre. Il n'y a eu en 2001 que les 12 numéros du mensuel, la plaquette du Quarantenaire et celle de l'AG et l'actualisation du site avec le plan du spéléodrome accompagné de photos. Il restait à enrichir encore plus le site et la mise sous format informatique d'une banque de données spéléologiques. Il ne pourra y avoir de nouveautés sans aide...

Il effectue ensuite le **bilan des activités du club**.

- Il n'y a eu que 88 sorties organisées en 2001 contre 114 en 2000 et 128 en 1999. On observe une forte baisse en sorties spéléos (initiation ou exploration)
- Le secrétaire lit ensuite le compte rendu des **activités éducatives** d'Éliane PREVOT : 488 visiteurs de 45 groupes en 2001 (contre 638 de 46 groupes en 2000).
- Sylvie GOBERT établit ensuite le bilan des **séances à la piscine de Nancy Thermal**. Après des scores déplorables au deuxième trimestre (5 participants par séance), la piscine de Vandoeuvre semble attirer (10 participants par séance au quatrième trimestre).
- Pascal CUXAC rend compte des **séances d'entraînements au mur** d'escalade : environ 22 participants par séance en 2001 avec une pointe à 33 en janvier et un point bas de 10 le jour de reprise en septembre.

- Le **documentaliste**, Bruno RAGARU, regrette le peu d'activités et d'achats cette année pour raisons familiales.
- Jérôme CONTAL présente les travaux réalisés par les **commissions festivités et promotion** dont il a la charge (nouveaux T-Shirts USAN, organisation du repas de l'AG).
- Christophe PREVOT rend compte du bilan de la **commission Inventaire-54** : aucun travail sur le terrain...
- Daniel PREVOT établit le bilan de la **commission topographie** : quelques relevés de fracturation à Viterne.
- L'**inventaire aux matériels** est observé. Il semble qu'il y ait eu des erreurs de reprise entre les documents d'origine et la plaquette de présentation... Martial MARTIN rappelle qu'il y a eu et va y avoir de gros achats de corde spéléo, celle du club étant trop vieille.

16h25 Christophe PREVOT informe l'AG des récents problèmes lors d'un accident en plongée spéléo et des derniers développements de relations entre l'État et la Fédération.

16h45 Les quitus sont votés à l'unanimité à main levée. Le **comité directeur 2002** du club est alors nommé : 10 postes étant à pourvoir, les 10 candidats se présentant sont élus. Le Comité directeur est formé, par ordre alphabétique, de : *BLIND J.-M., CARIGI P., GOBERT S., MARTIN Martial, METZGER J.-L., PREVOT C., PREVOT D., RAGARU B., ROUMEGOUS C.* et *WIRTZ C.*

17h15 Sur proposition du nouveau comité, **Daniel PREVOT est élu président** par l'AG à l'unanimité des bulletins.

Le comité a alors proposé de reconduire le bureau composé comme suit :

- Vice-Président : **Bruno RAGARU**
- Trésorier : **Christian ROUMEGOUS**
- Trésorier adjoint : **Patrick CARIGI**
- Secrétaire : **Christophe PREVOT**

17h25 Pour l'année 2002 sont nommés :
 Archiviste - bibliothécaire : **Patrick LIBERT**
 Délégué mines et archéologie : **Jean-Mary BLIND**

Gestionnaire des activités à la piscine : **Sylvie GOBERT**
 Gestionnaire des activités éducatives : **Éliane PREVOT**
 Gestionnaire des activités au gymnase : **Pascal CUXAC**
 Gestionnaire du site Internet : **Jean-Luc METZGER**
 Responsable Canyon : *poste vacant*
 Responsable Documentation : **Bruno RAGARU**
 Responsable Escalade : *poste vacant*
 Responsable Festivités : **Jérôme CONTAL**
 Responsable Matériels : **Martial MARTIN**
 Adjoints aux matériels : **Sylvie GOBERT & Cyril WIRTZ**
 Responsable Plongée : **Martial MARTIN**
 Responsable Promotion : **Jérôme CONTAL**
 Resp. Recherche et Développement : **Bertrand MAUJEAN**
 Responsable Topographie : **Daniel PREVOT**

Vérificateurs aux comptes : **Sylvie GOBERT, Martial MARTIN, Jean-Luc METZGER, Pascal ODINOT & Alain WEBER**

Sont désignés comme représentants du club à l'AG du CDS-54, dans l'ordre :

[1] **PREVOT Daniel**, [2] **ROUMEGOUS Christian**,
 [3] **PREVOT Christophe**, [4] **MARTIN Martial**,
 [5] **GOBERT Sylvie**, [6] **LIBERT Patrick**,
 [7] **CUXAC Pascal**, [8] **WIRTZ Cyril**, [9] **MARTIN Marie**,

et suppléants :

[10] **METZGER Jean-Luc**, [11] **CARIGI Patrick**,
 [12] **CARIGI Isabelle** et [13] **PREVOT Éliane**.

VEJUX-MARTIN S. rejoint l'AG (24 votants).

17h35 À l'unanimité moins une abstention, Messieurs **Claude CHAPUIS**, **Marc DURAND** et **Daniel LEHMULLER** sont désignés Membres d'honneurs du club pour leurs travaux et fonctions au sein du club dans les années 60 et rejoignent ainsi notre premier membre d'honneur, **Christian CHAMBOSSE**.

17h40 Les tarifs sont discutés et actualisés en euros. **La cotisation du club est fixée à 17 € pour l'année 2003** avec 21 pour, 1 contre et 1 abstention. Les tarifs de prêts de matériel, du carbure et des piles sont fixés (voir tableau au dos) à l'unanimité. **L'indemnité d'encadrement passe à 23 €.**

18h15 Une interruption de séance permet à Jérôme CONTAL de servir le traditionnel apéritif de fin d'AG.

18h25 Le **budget prévisionnel 2002** est voté à l'unanimité comme suit :

La répartition prévisionnelle des investissements est fixée à l'unanimité ainsi :

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS :

Documentation :	1 311,91 F200,00 €
Escalade :	1 967,87 F300,00 €
Mines/Archéologie :	655,96 F100,00 €
Plongée :	3 279,79 F500,00 €
Promotion :	0,00 F0,00 €
Recherche et développement :	655,96 F100,00 €
Spéléologie :	10 495,31 F1 600,00 €
Topographie :	1 639,89 F250,00 €

TOTAL : **20 000,70 F3 050,00 €**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2002 :

RECETTES

	en francs F	en euros €
Cotisations :	34 765,72	5 300,00
Subvention ville de Nancy :	3 994,78	609,00
Subvention FNDS :	4 998,39	762,00
Manifestations :	31 053,00	4 734,00
Licences initiation :	3 607,76	550,00
Piscine :	1 311,91	200,00
Carbure :	2 164,66	330,00
Promotion :	1 311,91	200,00

DÉPENSES

	en francs F	en euros €
Frais administratifs :	7 871,48	1 200,00
Investissements :	20 006,69	3 050,00
	22 302,54	3 400,00
	1 574,30	240,00
	951,14	145,00
	1 639,89	250,00

TOTAL : **83 208,13 12 685,0083 208,15 12 685,00**

Les 12 000 F (1 829,39 €) de provision de 2001 serviront à acheter un bon projecteur de diapositives (entre 6 et 10 kF). Le reliquat sera mis en provision avec les provisions de la commission Plongée (2 000 F ou 304,90 €) pour le futur achat d'un compresseur neuf.

Pour l'USAN,
 le 13 janvier 2002,
 le secrétaire,
 Christophe PREVOT

18h55 Le programme du mois est réalisé.

20h00 Un joyeux repas réuni une vingtaine de convives à la pizzeria LA MAMMA GIULIA (place des Vosges).

Activités régulières

Mur d'escalade : chaque mardi de 20 h à 22 h au gymnase Provençal (quai René II – NANCY). Il est impératif d'avoir un paire de chaussures propres à l'intérieur du gymnase !

Piscine : chaque lundi de 20 h 45 à 22 h à la piscine communautaire de Vandoeuvre (rue de Norvège – VANDOEUVRE). Ne pas oublier une pièce de 10 F (ou un jeton métallique) pour le casier.

Programme établi lors de la réunion du samedi 12 janvier

le D 13/01 **spéléo** : grotte du Chaos / responsable : Bertrand MAUJEAN

le D 13/01 **réunion** : Assemblée générale d'ATLAS / contact : Martial MARTIN

le Me 16/01 **réunion** : C.D. de la LISPEL à 20h chez Marc DAVIOT

le S 19/01 **travaux** : brochage à Pierre-la-Treiche / responsable : Martial MARTIN

le D 20/01 **plongée** : source de la Dhuit / responsable : Martial MARTIN



Prochaine réunion : Vendredi 25 janvier à 20h au local

En prévisions

le S 26/01 **encadrement** : groupe à Pierre-la-Treiche / contact : Éliane PREVOT

S26 ou D27/01 **spéléo** : traversée intégrale du spéléodrome / responsable : Bertrand MAUJEAN

le S 26/01 **réunion** : Assemblée générale du CDS-54 à 15h (faculté de Lettres de Nancy)

le S 02/02 **réunion** : Assemblée générale de l'AAMLS à Lisle-en-Rigault (55)

du S 09/02 **camp spéléo** : dans l'Aude
au S 16/02 responsable : Pascal CUXAC

le S 02/03 **réunion** : Assemblée générale de la LISPEL à Nancy

Président : Daniel PREVOT	Gymnase : Pascal CUXAC
Vice-Président : Bruno RAGARU	Matériels : Martial MARTIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Trésorier Patrick CARIGI	Piscine : Sylvie GOBERT
Secrétaire : Christophe PREVOT	Plongée : Martial MARTIN
Act. éducatives : Éliane PREVOT	Promotion : Jérôme CONTAL
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Rech. & Dév. : Bertrand MAUJEAN
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Festivités : Jérôme CONTAL	Adresse site : http://usan.fr.st

Tarifications pour 2002

Cotisation fédérale FFS simple : 26,50 €

Assurance fédérale basique : 31,00 €

Cotisation club USAN simple : 16 €

Coupon initiation : 1 jour : 1,65 € / 3 jours : 3,30 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	10,00 €	0,70 €
personne extérieure	3,00 €	4,00 €	11,00 €	1,00 €
forfait hebdomadaire	3,00 €	8,00 €	-	-
forfait mensuel	7,00 €	16,00 €	-	-